



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

collèges

Question écrite n° 72627

Texte de la question

M. Guy Lengagne appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'incompréhension des personnels de l'éducation nationale face au projet avorté du ministère, consistant à organiser avec la chaîne de télévision TF1 un jeu dans lequel se seraient opposés un certain nombre de collèges. Il semble bien que, si les syndicalistes enseignants n'avaient pas donné l'alarme, le ministère se serait compromis dans une opération commerciale, sans doute présentée comme éducative, mais qui aurait néanmoins eu pour conséquence de légitimer l'intrusion du commerce dans l'école. On peut sans doute s'interroger également sur le paradoxe consistant à valoriser très fortement une chaîne de télévision auprès du jeune public formant l'auditoire des professeurs, alors qu'il ne fait aucun doute que la réussite scolaire est inversement proportionnelle au temps passé par les élèves devant leur télévision. Certes, TF1 aurait pu réaliser une très bonne opération commerciale, en termes d'« audimat », mais les bénéfices escomptés par le ministère demeurent obscurs... à moins naturellement qu'il ait cru pouvoir lutter ainsi contre la crise des vocations. Il lui demande de réaffirmer l'attachement du Gouvernement aux principes essentiels du service public de l'éducation nationale.

Données clés

Auteur : [M. Guy Lengagne](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72627

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 février 2002, page 650